

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAILLAC SEANCE DU 1er AVRIL 2022

- ÉTAIENT PRÉSENTS / TOUS SAUF Laura KENNEL. BEUZEBOC Vincent. Charly CLIDIÈRE. GARCIA Martine

Pouvoir : BEUZEBOC Vincent à CALARD Stéphane

Le Conseil Municipal

- sursoit à la demande de M. BOUILLOUX et Mme IZERABLE pour l'achat de terrain au Rossignol AM 109 car il faut réaliser le bornage du chemin traversant cette parcelle.
 - sursoit à la demande de Mme PRADO GARCIA Maria Stela CONCERNANT L'ANNULATION DE LA TRANSACTION ET LE COMPROMIS DE VENTE DES TERRAINS RUE DE LA GARE à CHAILLAC
 - DIT concernant l'exploitation de la halle du lac pour la saison estivale 2022 qu'il s'est engagé avec M. GIRARD et que celui-ci a accepté les conditions d'exploitation désignées par délibération du 28/01/2022, il ne peut louer à Mme Magali ROUET
 - APPROUVE la convention SATESE 2022-2025
 - DECIDE de participer financièrement avec le Département au dispositif du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE (FAJD) pour l'année 2022.
 - ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
 - DECIDE de la rénovation des façades des bâtiments de la Salle des fêtes sans les peintures des menuiseries extérieures d'un montant HT de 21 681.00 €
 - DECIDE de ne pas augmenter les tarifs en 2023
 - DECIDE de reconduire les taux des taxes locales : Taxe foncière (bâti) 32.21 % - Taxe foncière (non bâti) 31.50 %
 - Approuve les COMPTES DE GESTION & ADMINISTRATIFS 2021 : BUDGET_PRINCIPAL- ASSAINISSEMENT 3 LOTISSEMENTS LA CROIX DU CHENE - DE LA GARE - DE CHAMPRUE
 - Approuve : Affectation des résultats (budgets : principal et assainissement)
 - Vote des subventions aux associations locales 2022 en maintien de celles de 2021, Augmentation pour Familles Rurales Chaillac pour la création des mercredis loisirs (sept 2022)
 - Vote des budgets 2022
- . Budget Principal : 1 731 141.72 € en section de fonctionnement et 1 742 123,75 € en section d'investissement
- . Budget assainissement : 21786.90 € en section de fonctionnement et 101 137.42 € en section d'investissement.
- . Budget LOTISSEMENT LA CROIX DU CHENE : Section de Fonctionnement et Investissement 21 000 €
- . Budget LOTISSEMENT DE LA GARE : 182 325.42€ en section de fonctionnement et 1 155 532.98 € en section d'investissement.
- . Budget LOTISSEMENT Champrue : 31 179.70 € en section de fonctionnement et 26 090 € en section d'investissement.

Le 13/04/2022

Le Maire,



Mathieu MOREAUX
Maire de CHAILLAC

PRESSE